

Aux Parents Correspondants

Aide à la rédaction du compte-rendu du conseil de classe



apel@sacrecoeur-amiens.org

1° Se mettre d'accord avec la personne qui préside le conseil pour pouvoir transmettre le compte-rendu avec le bulletin.

2° Faire ressortir :

L'atmosphère générale de la classe
Le niveau d'ensemble des élèves
Les remarques des professeurs
Les problèmes de discipline
La participation aux cours
L'absentéisme éventuel

Les moyennes de la classe (la plus faible, la plus élevée, la moyenne de la classe) sauf en seconde
Le nombre d'encouragements et félicitations décernés

Le nombre de mise en gardes avant avertissement et d'avertissements
Si besoin, l'intervention du parent correspondant

Attention !

Nous sommes tenus au secret en ce qui concerne les observations personnelles formulées.

Il est conseillé de ne prendre en note que ce qui servira à la rédaction du compte-rendu. Nous ne sommes pas là pour renseigner un parent sur ce qui s'est dit sur son enfant lors du conseil. Si une telle demande vous parvient, mettez en contact le parent avec le professeur principal ou le chef d'établissement ou son adjoint.

Nous intervenons en tant que représentant des parents d'une classe, pas en tant que parent d'un enfant. Le compte-rendu ne doit comporter que des appréciations collectives.

Ce qui est dit sur un élève ne doit être transmis à sa famille que si le conseil de classe ou le professeur principal le souhaite ou l'autorise.

Le compte-rendu doit être envoyé dans les délais les plus brefs à l'adresse électronique suivante : info@sacrecoeur-amiens.org et au professeur principal si ce dernier le souhaite

Merci d'en transmettre un exemplaire au bureau de l'A P E L (par courriel : apel@sacrecoeur-amiens.org)